

En Belgique, ce n'est pas le pape qui fait la loi, alléluia !

Le Soir – Béatrice Delvaux Editorialiste en chef - 29/09/2024

Extraits. Article complet pour les abonnés.

<https://www.lesoir.be/625941/article/2024-09-29/en-belgique-ce-nest-pas-le-pape-qui-fait-la-loi-allegria>

Il faut en finir avec l'ambiguïté qui consiste à recevoir, avec le statut de chef d'Etat, un chef d'Eglise dogmatique, soudain prédicateur, qui défie les lois du pays qui l'a invité.

Rik Deville, le prêtre à l'origine des révélations sur les abus sexuels dans l'Eglise, avait eu cette phrase le matin de l'arrivée du pape : « Il faut se méfier de ceux qui disent avoir une ligne directe avec Dieu. » Le Premier ministre Alexander De Croo, mais aussi visiblement le recteur de la KU Leuven, la rectrice de l'UCLouvain et les évêques belges s'en sont rendu compte à leurs dépens ce week-end. Le pape a certes dit sa « honte » pour les « crimes » commis par des prêtres sur plus de 2.000 enfants belges et sa volonté que tout soit fait pour qu'ils ne se reproduisent pas. Mais il est surtout venu perturber la sphère publique en remettant « au centre » à plusieurs reprises et publiquement le rejet et la condamnation de l'avortement, après avoir réduit les femmes à un rôle de procréatrices. Les autorités politiques belges, particulièrement mutiques dimanche soir, devraient en tirer à tout le moins une conclusion immédiate : il faut en finir avec l'ambiguïté qui consiste à recevoir, avec le statut de chef d'Etat, un chef d'Eglise dogmatique, soudain prédicateur, qui défie les lois du pays qui l'a invité.

Soyons clairs : le chef de l'Eglise catholique a le droit d'avoir sa vision du rôle des femmes et de considérer que l'avortement est un « meurtre », que les lois qui le permettent sont « criminelles » et, comme il l'a précisé dans l'avion vers Rome, que les médecins qui le pratiquent sont des « tueurs à gages ». Il n'y a d'ailleurs pas de surprise à l'écoute d'un discours que, sur le fond, le chef du Vatican répète partout où il va, Etats-Unis, Philippines ou Afrique. Aux instances catholiques belges de préciser à leurs ouailles si c'est aussi leur avis. A la manière de la rectrice de l'UCLouvain et de son université qui ont condamné *illoco* et crûment les déclarations papales sur la position de la femme.

Hors de ce cercle restreint, on se doit de dénoncer des interventions qui, au nom de l'avortement, instrumentalisent un statut ambigu de chef d'Etat et d'Eglise – ces déclarations auraient été faites, nous assure-t-on, à l'insu du Palais et du Premier ministre –, mais aussi l'histoire belge, pour interférer dans la sphère politique de notre pays. Pour rappel, en Belgique, c'est une loi votée au Parlement qui autorise l'avortement. En allant d'abord honorer la tombe de Baudouin pour y saluer le « courage » d'un roi qui a choisi de « quitter sa place (...) pour ne pas signer une loi meurtrière », et en annonçant ensuite le lancement d'un processus de béatification, le

pape provoque frontalement la démocratie belge et encourage implicitement les opposants à l'avortement à se rebeller et à passer des paroles aux actes en contestant les lois en vigueur.

Ces propos du chef du Vatican, tenus à Bruxelles ou ailleurs, sont aussi dangereux politiquement car ils sont autant de soutien aux partis ultraconservateurs et d'extrême droite qui ont le vent en poupe dans l'Amérique de Trump, mais aussi en Europe désormais : la défense des « valeurs chrétiennes » est brandie en Italie, en Pologne, en Hongrie, en France par des partis qui n'ont de cesse, dès qu'ils sont au pouvoir, de cadenasser et de nier les droits des femmes, des homosexuels et des LGBT+, en général.

On ne peut donc qu'être fâchés, mais surtout inquiets de cette croisade du Vatican et du pape. Et on se doit plus que jamais de proclamer, haut et fort, que, non, les femmes ne sont pas « accueil fécond, soin, dévouement vital » et rappeler que ce ne sont ni les chefs religieux ni les rois ou les reines, mais les lois et la Constitution qui, seules, peuvent et doivent les protéger.